



**Les représentants des organisations syndicales
du SDIS de la Gironde**

à

**Monsieur le Président du Conseil
d'Administration du SDIS de la Gironde**
22 Boulevard Pierre 1^{er}
33081 Bordeaux

Bordeaux, le 27 mars 2018

Monsieur le Président,

L'intersyndicale réunie ce jour accuse réception de votre courrier en date du 23 mars 2018 et le considère comme un geste d'ouverture, apprécié.

Cependant, les points proposés nous apparaissent insuffisants. Aussi, nous vous demandons de nous présenter un échéancier pour l'application de la filière avant la fin des mesures transitoires.

En effet, pour nous, aucun agent concerné par cette mesure, ne doit régresser ni professionnellement, ni financièrement.

A nouveau, nous vous alertons sur le fort mécontentement régnant parmi les agents. L'échéance finale approchant, le point de non retour est proche. Cette rencontre du 14 mai 2018 doit permettre de débloquer cette situation par l'annonce de propositions concrètes.

Par souci d'équité, nous demandons également que les 3 organisations syndicales restantes (SUD, CGT, SA) soient reçues individuellement avant cette réunion commune.

Certains de l'intérêt que vous portez à ce dossier crucial pour l'avenir des agents, nous comptons sur votre clairvoyance pour y apporter une issue favorable.

Nous restons à votre disposition et nous vous prions de croire, monsieur le Président, à l'assurance de notre considération.



M. LAQUÊCHE

M. NOAILLE

M. DARMUZEY

M. BERTHOT

M. MILLET

M. DEPHOT